

## Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du mercredi 14 décembre 2022 à 20h00

Président : M. Didier Torti  
 Secrétaire : M. Vincent Chételat, secrétaire communal

Cette assemblée a été convoquée par publication dans le Journal Officiel n° 43 du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 et par circulaire tout-ménages.

Les membres du Conseil communal sont tous présents. Vingt-sept citoyennes et citoyens sont venus assister aux débats.

Monsieur le président déclare l'Assemblée ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il salue spécialement Madame Rina Mehmetaj, nouvelle collaboratrice à l'administration communale de Develier. Puis, il désigne, Messieurs TK et MN pour fonctionner en qualité de scrutateurs.

Monsieur le président donne ensuite lecture de l'ordre du jour publié sur la convocation :

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 22 juin 2022, publié sur le site internet de la Commune ;
2. Discuter et voter un crédit de Fr. 60'000.00, à couvrir par voie d'emprunt, pour le remplacement du système d'automatisation de la STEP ;
3. Discuter et voter le budget 2023, fixer les éléments de base ;
4. Divers.

### 1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 22 juin 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du mercredi 22 juin 2022 a été publié sur le site internet de la Commune.

Monsieur Thierry Sautebin donne quelques informations concernant diverses questions posées lors de l'Assemblée du mercredi 22 juin 2022.

- Frais de justice payés par la Commune dans le cadre de l'opposition à l'Assemblée communale concernant le vote sur le cercle scolaire Bourrignon-Develier : il s'agit des frais de l'avocat mandaté par le Conseil communal.
- Entretien des talus autour de l'abribus du Droit-Mont : c'est le Service des infrastructures de la République et Canton du Jura qui s'en occupe.
- Peut-on quitter une assemblée avant son terme ? Après renseignements pris auprès du Service du Délégué aux affaires communales, cela est autorisé.
- Pose d'un miroir au croisement Droit-Mont-Route cantonale : la Commune est dans l'attente d'une réponse du Service des infrastructures de la République et Canton du Jura.

*Monsieur EM demande s'il existe une classification des communes au niveau de l'endettement par personne et si oui quelle est la place de la Commune de Bourrignon. Il n'y a pas de classement à proprement parler mais le Délégué aux affaires communales rédige chaque année un rapport sur les finances communales. L'un des indicateurs mentionnés dans ce rapport traite de ce point et une information sera donnée lors de l'Assemblée communale au cours de laquelle les comptes 2022 seront présentés.*

**L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 22 juin 2022 avec remerciements à son auteur.**

## **2. Discuter et voter un crédit de Fr. 60'000.00, à couvrir par voie d'emprunt, pour le remplacement du système d'automatisation de la STEP**

Monsieur le président passe la parole à Monsieur Kevin Bieri, conseiller communal, pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Le système de commande de la station d'épuration (STEP) prend de l'âge et le Conseil communal a décidé de présenter un crédit pour son remplacement. Les travaux prévus sont les suivants :

- Le contenu de l'armoire de commande existante est entièrement remplacé.
- L'installation sera commandée par un nouvel automate programmable avec une nouvelle supervision moderne accessible à distance par smartphones, tablette ou ordinateur portable distant.
- Le synoptique sera remplacé par un PC tactile installé en façade de l'armoire de commande, un tiroir intégré avec clavier et souris est prévu.

L'objectif est de limiter le risque de pannes. Les autres éléments de la STEP sont encore en ordre. Si le crédit est accepté, une demande de subvention sera adressée auprès du Patenschaft. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Endress + Hauser.

Monsieur Didier Torti remercie Monsieur Kevin Bieri et ouvre la discussion.

*Monsieur AF demande si l'offre tient compte des augmentations de prix. Oui, cette offre a été actualisée dernièrement.*

*Monsieur MN indique qu'il serait judicieux de savoir si la STEP répond encore et va répondre dans les dix prochaines années aux exigences de l'Office de l'environnement. Il déplore encore que lors d'une séance à la STEP avec des représentants de l'Office de l'environnement et de la station d'épuration de Porrentruy et environs (SEPE), Monsieur Kevin Bieri, conseiller communal, n'ait pas pris de note malgré les nombreux points abordés. Il est à noter que cette séance n'avait pas été convoquée par le Conseil communal mais pas Monsieur MN et Monsieur Kevin Bieri, conseiller communal, ne connaissait pas le but de la séance. Toutefois, Monsieur Kevin Bieri indique que le sujet concernant l'avenir de la station d'épuration a été discuté avec l'Office de l'environnement. Il rappelle que la Commune de Bourrignon a l'obligation d'avoir une STEP. Une étude a été faite pour un raccordement du réseau des eaux usées de Bourrignon à la STEP du Syndicat pour l'assainissement des eaux de Delémont et environs (SEDE). Les coûts pour la pose d'une conduite avoisinent les deux millions de francs. A cela s'ajoute la participation aux frais de fonctionnement de la station d'épuration. Il mentionne également que l'Office de l'environnement a salué la décision du Conseil communal pour la modernisation de l'automatisation de la STEP.*

*Monsieur EM indique que c'est une chance d'avoir pu construire une STEP à Bourrignon. La fluctuation du nombre de citoyens n'est pas importante et le dimensionnement de cette STEP est toujours idéal. Il demande si l'entreprise Endress + Hauser peut prendre la main des commandes informatisées en cas de problème. Oui c'est le cas.*

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

**L'Assemblée passe au vote à main levée et accepte à l'unanimité l'ouverture d'un crédit de Fr. 60'000.00, à couvrir par voie d'emprunt, pour le remplacement du système d'automatisation de la STEP.**

## **3. Discuter et voter le budget 2023, fixer les éléments de base**

Monsieur le président passe la parole à Monsieur Roger Fleury, caissier, pour la présentation de ce point de l'ordre du jour. Le budget 2023 est un budget ordinaire et sans surprise. En préambule, il donne quelques indications :

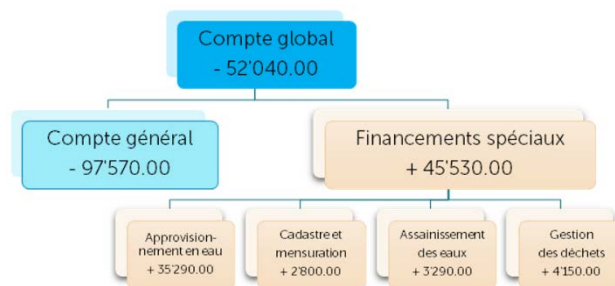
- C'est la 4<sup>e</sup> version du budget selon le plan comptable MCH2. Celui-ci s'améliore de jour en jour.

- Le budget 2023 présente une perte de Fr. 52'040.00.
- Il est proposé une augmentation de 30 centimes (2.30 à 2.60) de la taxe de l'assainissement et du traitement des eaux pour anticiper une future hausse beaucoup plus importante.

Monsieur Didier Torti indique qu'en raison de la proposition d'augmentation d'une taxe, l'Assemblée doit d'abord voter les taxes et ensuite le budget.

Monsieur Kevin Bieri explique que des règlements sont en cours d'élaboration concernant l'eau et les eaux usées. C'est une obligation fédérale que de mettre en place ces deux règlements qui seront présentés lors d'une prochaine assemblée communale. Ces règlements prévoient la création d'un fonds de réserve pour le remplacement des installations concernant l'eau et les eaux usées. Pour ces dernières, cela implique une forte augmentation de la taxe (env. Fr. 1.00). C'est la raison pour laquelle le Conseil communal a décidé de déjà proposer une augmentation de cette taxe pour 2023. Monsieur Kevin Bieri insiste sur le fait que la Commune n'a pas le choix, c'est une obligation fédérale.

Monsieur Didier Torti remercie Monsieur Kevin Bieri pour les explications données et il repasse la parole à Monsieur Roger Fleury pour la suite de la présentation du budget. Ce dernier montre, à l'aide du graphique ci-dessous, le détail du résultat du budget :



Il passe ensuite à la présentation, chapitre par chapitre :

## 0. Administration générale

### 022 Services généraux

Une nouvelle convention a été signée avec la Commune de Develier au sujet de la répartition des charges administratives (heures effectives du personnel communal sur la base des rapports horaires et participation aux charges de l'immeuble administratif).

## 1. Ordre et sécurité publics – Défense

### 162 Défense civile

Un point de rencontre d'urgence (PRU) sera mis sur pied en début d'année prochaine afin de répondre aux problèmes liés à la pénurie d'électricité (éventuelles coupures).

## 2. Formation

### 212 Degré primaire

Une diminution des charges est enregistrée au niveau du bâtiment scolaire (charges salariales en baisse et pas de grands travaux d'entretien). Les charges relatives à l'enseignement augmentent de 1.95 %. Pour Bourrignon, c'est une augmentation de charges d'environ Fr. 2'000.00 qu'il faut prendre en compte.

### 213 Degré secondaire I

Notre participation au Collège de Delémont dépend de la population, ainsi que du nombre d'élèves de Bourrignon (9 pour 2023).

## 3. Culture – sports – loisirs – églises

### 341 Sports

La différence est due uniquement aux frais d'entretien de la cantine aux abords du terrain de football.

#### 4. Santé

Rien de particulier à signaler.

#### 5. Prévoyance sociale

579 Assistance

Il s'agit ici de notre participation aux charges de l'aide sociale. Cette dépense, qui est estimée à Fr. 115'000.00 pour 2023) dépend également des avances effectuées par la Commune dans les aides économiques pour les années 2021 et 2022.

#### 6. Trafic et télécommunications

615 Routes communales

Selon le décompte des charges, la Municipalité de Bourrignon doit alimenter le fond pour les chemins de Fr. 16'300.00.

#### 7. Protection environnement – aménagement territoire

710 Approvisionnement en eau

Le compte de l'eau présente un bénéfice de Fr. 35'290.00.

720 Assainissement des eaux

Le compte de l'épuration présente un léger bénéfice de Fr. 3'290.00. Un nouveau Règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux est en cours d'élaboration. Il y est prévu la création d'un fonds pour le maintien de la valeur du réseau, fonds qui devra être alimenté par une importante augmentation de la taxe dès 2024. Le Conseil communal a choisi de suivre la recommandation de la Surveillance des prix visant à une augmentation de la taxe sur plusieurs années. C'est ainsi qu'il est proposé une augmentation de la taxe de Fr. 2.30 à Fr. 2.60.

730 Gestion des déchets

Ce compte présente un excédent de revenus de Fr. 4'150.00. Ce bon résultat provient d'une ristourne de Fr. 10.00/habitant de la part du SEOD à ses Communes membres.

#### 8. Economie publique

Pas de remarque particulière sur ce chapitre.

#### 9. Finances et impôts

910 Impôts

Les estimations des rentrées fiscales des personnes physiques et morales sont revues à la baisse. Les effets de la pandémie sur les revenus fiscaux restent encore une grande inconnue.

L'indice des ressources 2021 de la Municipalité de Bourrignon est de 62.41, contre 67.41 pour l'année 2020. Cela signifie que la Commune aura droit à une contribution du fonds de péréquation de Fr. 159'500.00.



Monsieur Didier Torti remercie Monsieur Roger Fleury pour la présentation du budget et ouvre la discussion.

*Monsieur EM trouve que le budget de l'approvisionnement en eau est très optimiste. Monsieur Roger Fleury indique que c'est un budget et que le bénéfice est toujours reversé dans la réserve.*

Monsieur Didier Torti demande si la future fermeture de l'entreprise BAT à Boncourt aura des influences sur les finances communales. Oui c'est le cas car le fonds à disposition pour la péréquation financière sera réduit.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

**L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, à l'unanimité, une augmentation de la taxe de l'assainissement et du traitement des eaux qui passe de Fr. 2.30/m<sup>3</sup> à Fr. 2.60/m<sup>3</sup>.**

**L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, à l'unanimité, le budget 2023 qui présente un excédent de charges de Fr. 52'040.00.**

Pour terminer ce point de l'ordre du jour, Monsieur Roger Fleury présente le compte d'investissements qui ne comporte que deux positions :

- Fr. 15'000.00 pour la réfection de la place de jeux
- Fr. 60'000.00 pour la modernisation de l'automatisation de la STEP.

Monsieur Didier Torti remercie encore une fois Monsieur Roger Fleury.

#### 4. Divers

Monsieur le président passe tout d'abord la parole aux membres du Conseil communal.

Monsieur Kevin Bieri indique que les travaux pour l'interconnexion des réseaux d'eau des communes du Haut-Plateau devraient débuter au printemps prochain. Il informe également l'Assemblée que le Patenschaft a versé une subvention pour ce projet.

Monsieur Joseph Girardin mentionne que le cercle scolaire Bourrignon-Develier a débuté avec l'année scolaire 2022-2023 et tout se passe bien, à la satisfaction des écoliers.

Pour sa part, Monsieur Roger Berberat informe l'Assemblée que les travaux de réfection du toit de l'ancienne école ont été réalisés et qu'il n'y a plus de pigeons.

Enfin, Madame Nadja Parrat rappelle que les conteneurs semi-enterrés seront déplacés prochainement. Un conteneur sera posé près du bâtiment communal Champs de Courcelles 2 et le deuxième se trouvera au Vélie, entre le bâtiment « Autour du pain » et la menuiserie de Monsieur Francis Grillon. Elle informe également que la déchetterie sera ouverte le 31 décembre.

*En lien avec ce changement de place des conteneurs semi-enterrés, Madame SG demande si les propriétaires de la parcelle jouxtant l'emplacement actuel des conteneurs doivent participer à ces frais. Non, la convention passée à ce sujet stipule que la Commune s'engage à déplacer ces conteneurs semi-enterrés à ses frais au plus tard pour la fin de l'année 2026. Il est également mentionné que les frais occasionnés par le déplacement de ces conteneurs se montent à env. Fr. 5'500.00.*

*Monsieur EM souligne la bonne collaboration avec l'administration communale de Bourrignon. Il n'a effectué que trois relevés des compteurs d'eau cette année car plus il y a de relevés, plus les batteries de ces compteurs sont mises à contribution. C'est pour cette raison qu'il n'y aura plus que trois relevés par année.*

*Il demande au Conseil communal de prévoir un montant aux prochains budgets pour changer au ces compteurs ces prochaines années.*

*Monsieur AF demande si on peut voir le niveau de la batterie sur ces compteurs. Cette indication n'apparaît pas sur la batterie mais sur l'appareil de relevé.*

*Monsieur JLG demande si le compteur tourne encore si la batterie est à 0. Effectivement, le compteur ne tourne plus et Monsieur EM ajoute que, dans de tel cas, la Commune refacture la même consommation que l'année précédente.*

Monsieur Didier Torti passe ensuite la parole à Monsieur le Maire :

« Nous voici déjà arrivés au terme de l'année 2022 et de ma 1<sup>ère</sup> année à la tête du Conseil communal. Cette année fut pour moi celle de la découverte de la fonction de maire, du fonctionnement de la Commune, des relations avec les instances cantonales ainsi qu'avec les différents partenaires et mandataires de la Commune.

La fonction de maire est riche de contacts, de discussions parfois passionnées, de négociations et consensus pour arriver à la meilleure décision mais également de moments conviviaux.

Elle est aussi quelquefois beaucoup moins agréable lors de moments tragiques et douloureux.

La vie d'une petite commune telle que celle de Bourrignon n'est pas toujours simple. La réalisation des souhaits et objectifs afin de dynamiser la vie locale de notre village est malheureusement très souvent tributaire de la situation économique. Toutefois, les autorités font de leur mieux pour faire avancer les dossiers.

Cette année et comme les années précédentes, les autorités se sont occupées d'un nombre important de dossiers et projets. Certains ont pu être concrétisés, d'autres demandent encore du temps et de l'énergie avant d'aboutir. Les membres du Conseil communal s'efforcent de poursuivre leurs efforts pour maintenir la qualité de vie dans notre beau village et pour consolider les liens sociaux dans la population.

Après de grandes discussions et avec des avis bien partagés au sein de la population, 2022 a vu la concrétisation du cercle scolaire Bourrignon-Develier à la satisfaction, il me semble, de tous nos chers écoliers et de leurs parents malgré quelques petits couacs vite résolus au niveau des transports.

Le plan d'aménagement local a dû être adapté afin de répondre à la législation cantonale et un nouveau règlement communal sur les constructions a été adopté par le Conseil communal.

2022 a également vu la mise en ligne du nouveau site internet de la Commune. Celui-ci se veut plus dynamique, moderne tout en facilitant la navigation.

L'entretien des différents espaces verts de la commune a changé de mains après avoir été réalisé pendant de nombreuses années par Fritz Stucki. A la suite de son départ de la commune, cet entretien a été confié à Vladimir Jolidon.

L'année 2022 a également été marquée par les élections communales qui ont abouti à la nomination de Madame Laetitia Gyger et Monsieur Samuel Ischer au Conseil communal. Je leur souhaite, en mon nom et en celui de la toute la population, plein succès et beaucoup de plaisir dans leur fonction de conseillère et conseiller communal.

Notre vie continue d'être bouleversée. Après les effets de la pandémie liée au Covid 19 dont les effets se font encore ressentir, voilà qu'un conflit proche de chez nous vient perturber notre vie quotidienne et nos

habitudes. Notre pays et sa population ont montré leur grande solidarité en accueillant un grand nombre de ressortissantes et ressortissant ukrainiens, victime de la guerre.

Ce conflit armé, du point de vue humain, a engendré de grandes souffrances et son lot de malheurs. Il a également fragilisé la vie en Europe par les risques liés à l'approvisionnement énergétique. Avant de faire face à d'éventuelles restrictions ou coupures électriques, il nous est demandé d'être attentifs à notre consommation électrique et de faire toutes les économies possibles. Sans être ni alarmiste ni pessimiste, il est bon de rappeler que la Confédération a élaboré divers scénarios pour faire face à cette éventuelle pénurie d'énergie. Le scénario du pire prévoit des délestages, c'est-à-dire des coupures d'électricité généralisées de quelques heures. Pour faire face à cette situation, le Canton, en collaboration avec les communes, a défini des points de rencontre d'urgence (PRU) qui doivent permettre d'assurer un lien avec les différents services d'urgence et la population. Ces points de rencontre seront équipés de radio Polycom. Pour Bourrignon, ce point de rencontre sera situé à mon domicile. Une signalisation adéquate sera posée en temps voulu et de plus amples informations seront transmises par tout-ménage ainsi que sur le site internet de la Commune.

Afin de terminer sur des notes plus joyeuses, je tiens ici à formuler mes sincères et chaleureux remerciements à toutes les personnes qui quittent une fonction au sein de la Commune. Il s'agit de :

- Rémy Koller qui a mis un terme à son mandat de vice-président des Assemblée communales
- Aurélien Frund et Christophe Ackermann qui quitteront la commission du cercle scolaire de Bourrignon-Develier à la fin de cette année
- Julienne Julien qui, après 40 ans de très bons et loyaux services pose son tablier ou plutôt ses balais et ne prendra plus soin du bâtiment scolaire et communal. Nous tenons à lui témoigner toute notre reconnaissance pour sa fidèle collaboration
- Lauranne Pasquino qui s'occupait de l'entretien du hall d'entrée de l'ancienne école.

Un grand merci également à Nadja et Joseph qui termineront leur mandat au sein du Conseil communal le 31 décembre.

Vous quittez votre poste de conseillère et conseiller communal, par choix ou par obligation, après l'accomplissement d'une tâche importante dans laquelle vous avez fait preuve de compétence, d'assiduité, de dévouement inlassable à la chose publique. Vous avez pris à bras-le-corps les dossiers qui vous ont été dévolus et les avez menés à leur terme sans jamais manquer à vos responsabilités.

Ces années d'activité ne se résument pas en quelques lignes ! Durant vos mandats respectifs, vos collègues ont pu apprécier votre esprit de collégialité et votre intérêt sans faille pour la chose politique et la vie du village. Pour tout cela et pour vos tâches accomplies, sans toujours recevoir en retour les remerciements mérités, le Conseil communal vous témoigne toute sa reconnaissance.

Mes sincères remerciements vont aussi aux personnes qui ont accepté de donner de leur temps et de leur énergie au service de la communauté :

- Laetitia Gyger et Samuel Ischer, nouveaux membres de l'exécutif
- Aurélien Frund, nouveau vice-président des assemblées
- Manon Steullet et Nadja Parrat qui se sont annoncées pour intégrer la Commission d'école du cercle scolaire Bourrignon-Develier au début de l'année prochaine.

Je tiens également à remercier mes collègues du Conseil communal pour leur excellent travail, leur esprit de collégialité et leur volonté de toujours essayer de trouver la meilleure solution pour le bien de la commune.

En mon nom et en celui de mes collègues du conseil, un grand merci au personnel administratif pour leur parfaite collaboration et pour être toujours à notre disposition et à celle de la population.

Le Conseil communal remercie également toutes les personnes et employés de la Commune qui ont œuvrés pour la collectivité tout au long de cette année. Nous profitons de féliciter aussi toutes les personnes qui ont obtenu un diplôme, une distinction dans les domaines sportifs, culturels ou artistiques au cours de cette année. Nous avons également une pensée émue pour toutes les personnes qui ont perdu un être cher au cours de cette année.

Pour terminer et au nom de toute la population, j'adresse mes plus vives félicitations à Madame Elisabeth Baume-Schneider qui vient d'être élue au Conseil fédéral. »

Monsieur le président remercie également Nadja et Joseph qui quittent le Conseil communal, toutes les personnes qui s'engagent pour la Commune. Il salue également la bonne collaboration avec l'administration de Develier et présente ses vœux les meilleurs à toutes et tous. Il lève la séance à 21h05 en présence de vingt-sept personnes, membres de l'Autorité compris.

Au nom de l'Assemblée communale

Le président :	le Secrétaire
Didier Torti	Vincent Chételat